

AVIS DE CONCESSION

Services

Section I: Pouvoir adjudicateur

Nom et adresses

Commune de Chastre, Avenue du Castillon 71, BE-1450 CHASTRE

Contact : Monsieur Quentin Gillet.

Tél. : +32 10654473.

E-mail : quentin.gillet@chastre.be.

Fax : +32 10654479.

Adresse principale : (URL) www.chastre.be

Communication

Le cahier des charges peut être obtenu sur demande auprès de M. Quentin Gillet (cf. coordonnées ci-dessus).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

- par courrier postal à l'adresse de M. Quentin Gillet, avenue du Castillon 71 à 1450 CHASTRE, ou

- par voie électronique (PDF joint à un email) à quentin.gillet@chastre.be.

Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale.

Activité principale

Services généraux des administrations publiques.

Section II: Objet

Étendue de la concession

Intitulé

Étude dirigée dans les écoles communales - Années scolaires 2020-2021 à 2023-2024.

N° de référence: 2020/5.

Code CPV

801000005 : Service d'enseignement primaire

Type de la concession

Services.

Description succincte

voir II.2.4.

Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : Non.

Description

Lieu d'exécution

Code NUTS : BE310.

Lieux d'exécution :

- École communale de Blanmont
- École communale de Chastre
- École communale de Cortil-Noirmont

Description des prestations (nature et quantité des services)

La concession a pour objet l'organisation d'un temps pour les devoirs et leçons (étude dirigée avec des enseignants), pour les élèves de primaire, dans les trois écoles du réseau communal.

Les prestations attendues sont décrites dans la partie du cahier des charges relative aux exigences techniques.

Durée

Début : 01/09/2020.

Fin : 30/06/2021.

Reconductions

Le marché peut être reconduit tacitement trois fois :

- Année scolaire 2021-2022
- Année scolaire 2022-2023
- Année scolaire 2023-2024

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**Conditions de participation****Règles et critères objectifs de participation**

Voir point I.5 du cahier des charges.

Section IV : Procédure**Description****Forme de la procédure**

Procédure négociée.

Informations sur l'accord-cadre

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre : Non.

Renseignements administratifs**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date : 10/08/2020.

Heure locale : 11.00.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français.

Section VI: Renseignements complémentaires**Procédures de recours****Instance chargée des procédures de recours**

CONSEIL D'ÉTAT, Rue de la Science 33, BE-1040 BRUXELLES.

Tél.: +32 22349611.

E-mail: info@conseildetat.be.

URL: <http://www.raadvst-consetat.be/?page=index&lang=fr>.

Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

- Recours en annulation devant le Conseil d'État ou le juge judiciaire : 60 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.
- Recours en suspension devant le Conseil d'État, selon la procédure d'extrême urgence, ou devant le juge judiciaire, selon la procédure de référé : 15 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le cas.
- Ce délai est réduit à 10 jours en cas de publication d'un avis de transparence ex ante volontaire.